

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION CA14 26 0158

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 5 mai 2014 un premier projet de résolution (CA14 26 0158) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie* (RCA-8), relativement à un projet particulier autorisant :

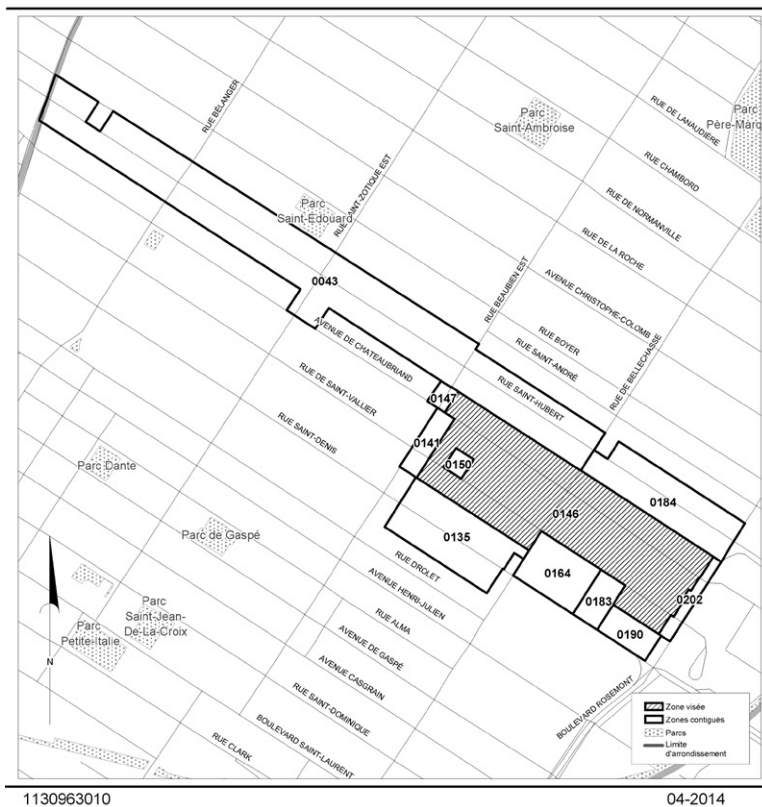
- la construction d'un nouveau bâtiment sur le lot 2 334 008 (6201 à 6211, rue De Saint-Vallier).

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de résolution le 2 juin 2014, à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Ce premier projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone 0146, ci-après illustrée :



Le premier projet de résolution CA14 26 0158 ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 20 mai 2014

Me Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement